

## Problème de garde d'enfants

## Par Doudie, le 25/11/2013 à 09:08

## Bonjour,

Je suis séparée d'avec le père de mes enfants depuis 16 mois.

Un jugement (d'un commun accord) à été rendu en avril fixant une pension alimentaire et la garde des enfants en ma faveur.

Le père des enfants voulait pouvoir les prendre quand il voulait, j'ai demandé d'être prévenue à l'avance des jours où il souhaitait avoir les enfants.

En ce qui concerne la pension, je la touche depuis 1 mois, car j'ai fait une demande de payement directe auprès du tribunal de Créteil, ce qui n'a pas plu du tout à mon ex conjoint. Il ne prend pratiquement jamais les enfants, ou m'appelle la veille pour les avoir le lendemain, ce qui m'oblige parfois à modifier mes projets.

De plus, lorsqu'il les a avec lui, il oubli les rendez-vous orthophoniste de notre fils et à même récemment oublié de venir les chercher à l'école (la maîtresse de mon fils de 5 ans m'a appeler pour me prévenir).

y a-t-il quelque chose que je puisse faire afin qu'il prenne son rôle de père au sérieux? Je suis désespérer, il n'appelle pratiquement jamais pour avoir des nouvelles des enfants, je ne sais plus quoi inventer pour l'excuser auprès d'eux (ils ont 5 et 10 ans et commence à ne même plus réclamer leur père !!!!).

Merci.